

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

335 MAXI LW (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société Laticrete Europe Srl a socio unico
Via Paletti IT - 41051 CASTELNUOVO-RANGONE-(MO)
Usine IT - 41051 CASTELNUOVO-RANGONE-(MO)

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



151 MC 590

Décision d'admission n° 3032-151 MC 590 du 19 février 2021

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président

Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 3032-151 MC 590 du 19 février 2021

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION






335 MAXI LW (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Façade et murs extérieurs
- PRE Plancher Rayonnant Electrique

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage : de 55 à 57 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 8,2 l à 8,6 l d'eau pour un sac de 15 kg).
- Temps de repos : 4 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 5 min environ.

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société  voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ASO-Dichtband-2000 marouflée dans SANIFLEX (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de SANIFLEX (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : DEKOGROUT, DEKOGROUT 2/12, DEKOGROUT HF05 de la Société Laticrete Europe Srl a socio unico,
 - en local E2 : DEKOGROUT, DEKOGROUT 2/12, DEKOGROUT HF05 de la Société Laticrete Europe Srl a socio unico.

Consommations :

La consommation est précisée en page 3 en fonction de l'ouvrage (murs ou sols intérieurs ou extérieurs) et du revêtement (carreaux céramiques ou pierres naturelles).

Annexe du certificat

Décision n° 3032-151 MC 590 du 19 février 2021

335 MAXI LW (gris et blanc)

Consommations en kg de poudre par m² pour information

Les valeurs ci-après se substituent aux valeurs des documents de mise en œuvre cités dans le référentiel de certification QB 11 « Mortiers et produits connexes » en raison de la densité de la colle

MURS INTÉRIEURS

Surface S des éléments de revêtement (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 500	500 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Mortier colle (kg de poudre par m ²) (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)
(*) Uniquement avec un mortier colle C2-S1/S2 et une hauteur de pose inférieure à 6 m				

MURS EXTÉRIEURS

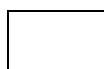
Surface S des éléments de revêtement (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Consommation de poudre (kg/m ²) (exemple de spatule)	2 (U6)	3,5 (U6)	4 (U9)	4,5 (U9)	5,5 (U9)
(*) Uniquement pour les carreaux céramiques d'absorption d'eau > 0,5 % ou les pierres naturelles					

SOLS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : pose de carreaux céramiques

Surface S des carreaux (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Absorption en eau (%)	E ≤ 0,5 et E > 0,5			E ≤ 0,5	E > 0,5	E ≤ 0,5 et E > 0,5
SOL INTÉRIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20) 4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTÉRIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	X
NOTE : la surface maximale des pâtes de verre et émaux de Briare est limitée à 300 cm ²						

SOLS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : pose de pierres naturelles

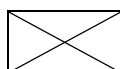
Surface S des pierres naturelles (cm ²)	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Porosité ouverte (%) (NF EN 1936)	≤ 2 et > 2			≤ 2	> 2	≤ 2 et > 2
SOL INTÉRIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20) 4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTÉRIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	5,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)



Simple encollage



Double encollage



Pose collée non admise